

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

octobre 2010 n° 45



On peut certainement considérer cette période comme très positive. Si Yverdon-les-Bains devient plus attractive, c'est qu'elle bénéficie d'une situation privilégiée, dans un canton et un pays en bonne santé. La Suisse reste relativement peu marquée par la crise, les finances publiques sont saines, les différents secteurs de l'économie, en particulier ceux tournés vers l'exportation, restent étonnamment sereins en dépit de la cherté du franc suisse.

Tous les indicateurs se parent donc d'une belle couleur verte, et c'est tant mieux. Mais la croissance ne saurait être une fin en soi. Il faut rester attentif aux risques que représente la réduction des dépenses publiques, notamment dans le domaine des prestations sociales. Par ailleurs, nos infrastructures doivent être entretenues et notre patrimoine valorisé. Et nous devons poursuivre sans relâche nos efforts pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population. La saine gestion des deniers publics et la réduction de la dette ne doivent pas se faire au détriment des générations futures.

La politique d'investissement que la Municipalité entend défendre va dans ce sens : mise à disposition de nouvelles infrastructures, entretien du patrimoine, développement de l'offre aux habitants dans différents domaines (transports publics, accueil de la petite enfance et prestations parascolaires, logements à loyers abordables, etc.). Le but est d'assurer dans le long terme la cohésion sociale et le dynamisme économique dans le respect de l'environnement. On reconnaît là les trois piliers du développement durable, sur lequel est fondée de manière générale notre politique.

Ces dernières années, nous avons pu procéder à une réduction conséquente de la dette. Notre situation financière s'en est trouvée nettement améliorée. Des années plus difficiles s'annoncent toutefois, car nous allons devoir assumer le défi que constitue l'arrivée de 8'000 nouveaux habitants d'ici 2020. Il en va de notre responsabilité d'assurer un développement harmonieux de la cité, en évitant de créer des fossés entre les différentes catégories de la population et en évitant les problèmes que ne manquera pas de poser le développement de notre ville.

Votre Syndic
Daniel von Siebenthal

Le développement de la Ville Un défi pour chacun

Plusieurs gros chantiers publics (Conservatoire et UAPE, Centre sportif, réfection du chemin de la Sallaz, divers aménagements en faveur des transports publics) sont actuellement en cours à Yverdon-les-Bains. D'autres s'ouvriront ces prochains mois. Plusieurs immeubles sont également en construction. Tous ces travaux marquent le dynamisme de la Ville et accompagnent la croissance démographique dont elle bénéficie depuis plusieurs années maintenant.



Dans ce numéro :

Aide au développement – Action FEDEVACO page 2

La rue des Uttins rénovée, plus belle qu'auparavant! page 3

Projet de Ville nouvelle « Gare-Lac » page 5

Terre Ferme : déjà deux ans de livraisons! page 6

Le Conseil communal c'est quoi? page 7

Apiculture urbaine à Yverdon-les-Bains page 8

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



Bienvenue!

Samedi 6 novembre 2010 de 11h à 14h30 à la salle de la Marive, quai de Nogent 1 à Yverdon-les-Bains.

Nous invitons les personnes récemment établies à Yverdon-les-Bains à une cérémonie d'accueil afin de leur permettre de mieux connaître notre commune, les services qu'elle offre ainsi que son organisation.

Lors de cet accueil, placé sous le signe de la convivialité, elles auront l'occasion de faire connaissance avec les responsables de notre administration, qui répondront volontiers à leurs questions.

Le programme prévoit également une partie récréative, dès 13h, sous la forme d'une visite gratuite à choix: Maison d'Ailleurs, Musée du Château d'Yverdon-les-Bains, visite du centre historique de la ville à pieds, découverte de la Bibliothèque publique ou balade à vélo dans la ville.

Un courrier leur a été adressé personnellement en septembre afin qu'elles puissent s'inscrire à la cérémonie auprès du Service des Affaires Sociales, rue des Pêcheurs 8A, 1401 Yverdon-les-Bains.

Déléguée à l'intégration



Aide au développement



Les actions de coopération au développement et d'aide humanitaire apportent une contribution à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. Elles représentent une passerelle entre deux mondes et favorisent un apprentissage mutuel. Elles permettent de donner une figure concrète à la solidarité internationale. La coopération au développement vise avant tout des projets de partenariat sur le long terme avec des acteurs locaux.

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, la commune d'Yverdon-les-Bains inscrit chaque année une somme de Fr.1.50.- par habitant pour participer à un projet d'aide au développement. Depuis 1994, elle collabore avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir.

Cette année la Municipalité a décidé d'octroyer une aide financière de Fr.32'224.- répartie sur deux projets:

1. Programme d'apprentissage et formation des jeunes au Zimbabwe

Une dimension importante de la pauvreté est le manque de moyens pour démarrer des activités génératrices de revenus et la capacité d'exploiter ces opportunités. L'organisation partenaire Silveira House s'attelle au problème économique spécifique et à l'intégration sociale de 385 jeunes marginalisés d'une banlieue de Harare (sans emploi ou n'ayant pas terminé leur scolarité), par la mise sur pied d'un programme de formation professionnelle dans les domaines techniques.

Elle met à disposition du projet les éléments suivants:

- moyens de transport
- bureaux et lieux de formation
- salaires du directeur et du responsable financier

Les bénéficiaires contribuent de la manière suivante au projet:

- participation aux coûts de déplacement, de logement et de nourriture

- paiement d'une contribution de 5 \$ US pour suivre les formations
- prise en compte des frais du formateur (logement, pension)

2. Education à l'interculturalité pour les jeunes des communautés indigènes en Bolivie

Les deux tiers de la population en Bolivie s'identifient de près ou de loin à un peuple indigène. L'éducation et la scolarité y jouent un rôle identitaire important. Le partenariat avec Proceso œuvre dans une perspective de prévention. Le projet porte sur l'éducation à l'interculturalité des jeunes chiquitanos vivant dans le Département de Santa Cruz où l'on observe un fort racisme à l'égard des peuples indigènes.

Le projet cherche à renforcer l'identité culturelle par une proposition pédagogique basée sur la valorisation de la diversité culturelle afin de construire et de développer des relations marquées par le dialogue, la rencontre et l'apprentissage mutuel des différentes cultures. Cela permet finalement d'améliorer leurs perspectives d'intégration socioprofessionnelles et de diminuer les risques de marginalisation. Les enseignants, étudiants, jeunes et parents de 15 unités scolaires de deux municipalités de Chiquitania se sont impliqués pour mettre en œuvre des actions favorables à la coexistence et aux dialogues interculturels.

Cela permet de:

- Promouvoir la citoyenneté et développer les ressources humaines des communautés visées
- Promouvoir le développement social et économique
- Contribuer à la construction d'une culture démocratique, basée sur l'équité, le respect et la tolérance.

Pour plus d'informations: www.fedevaco.ch

Service des Affaires Sociales



Atelier citoyens, nous aussi on vote!

Pour participer aux élections 2011, pour mieux comprendre comment voter, la Commission Consultative Suisses Immigrés organise des ateliers citoyens en différentes langues pour les nouveaux votants: immigrés résidents, jeunes suisses ou adultes fraîchement naturalisés.

Ces formations sont gratuites et l'inscription n'est pas obligatoire. Elles auront lieu en octobre et novembre prochains dans neuf lieux différents de la ville. Des animatrices et animateurs organisent les ateliers « Nous aussi on vote » dans leur communauté ou leur quartier, dans les langues suivantes: albanais, anglais, arabe, français, portugais, toul et thaï.

Les thèmes traités sont:

1. Institutions suisses et démocratie
2. Civisme en pratique
3. Intégration

Oui!

Pour plus d'informations:

Contactez la Déléguée à l'Intégration Katja Blanc
Service des Affaires Sociales
rue des Pêcheurs 8A
1401 Yverdon-les-Bains
Tel. +41 24 423 69 44
katja.blanc@yverdon-les-bains.ch
Ou sur www.ccsi-yverdon.org

Les conseils éclairés du Service des Energies

Réfrigérateurs et congélateurs: pensez à les dégivrer!

5 mm de glace suffisent à accroître de 30% la consommation de courant de l'appareil. Température appropriée: de 5 à 7°C pour le réfrigérateur, -18°C pour le congélateur. Evitez de laisser les appareils ouverts inutilement pendant des périodes prolongées!

Source: Energie Effort, Bienne

Service des Energies



La rue des Uttins rénovée, plus belle que jamais!



La rue des Uttins aura fait l'objet d'un des gros chantiers 2010, avec un projet devisé à Fr. 2'874'000.- Depuis de nombreuses années, les services communaux avaient répertorié la rue dans la liste des réfections nécessaires en raison des fuites à répétition sur les réseaux d'eau et de gaz.

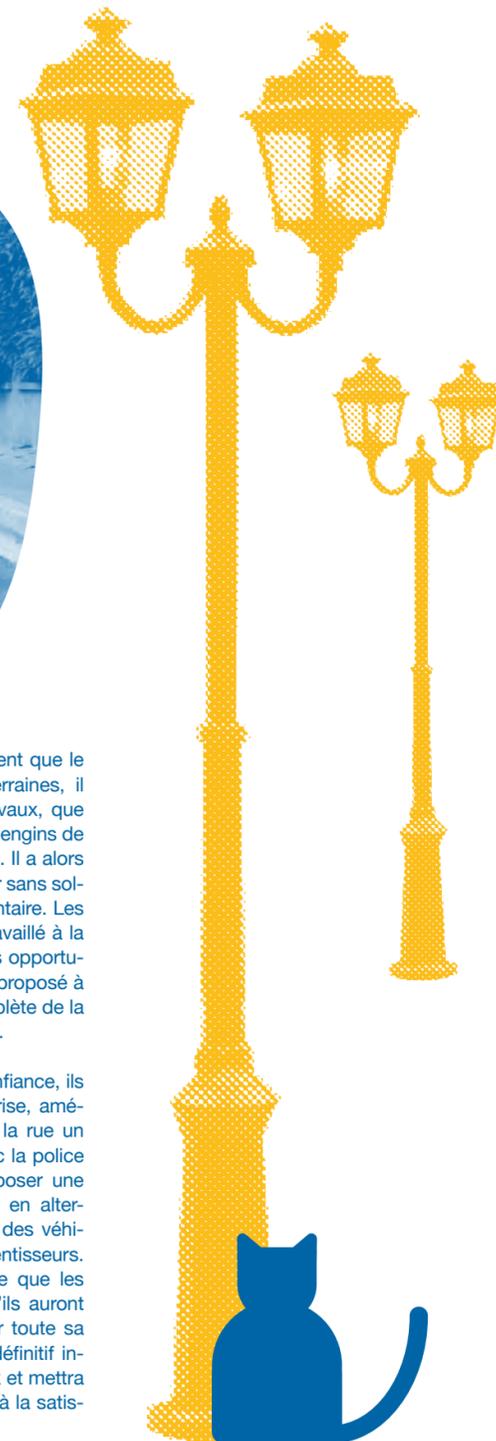
Le crédit, approuvé le 3 septembre 2009 par le Conseil communal, allait bouleverser la vie des habitants de la rue des Uttins pendant plusieurs mois, amenant son lot de désagréments, de poussière et de bruits inhabituels. Mais paradoxalement la fermeture de la rue au trafic automobile a aussi été bien vécue par un certain nombre de riverains qui ont observé un calme inhabituel hors des heures de travail, seuls les piétons ou les cyclistes ayant la possibilité de se déplacer sans bruit entre les palissades de chantier.

Dès les premiers beaux jours, les machines ont envahi l'espace et entrepris de défoncer la chaussée, allant d'étape en étape pour y construire les nouveaux réseaux de canalisations: système de collecteurs séparatifs, nouvelles conduites d'eau et de gaz, réfection complète du réseau de distribution électrique et mise en place des infrastructures pour la construction prochaine du réseau de communications par fibre optique.

Alors que le projet ne prévoyait initialement que le remplacement des infrastructures souterraines, il est rapidement apparu, en cours de travaux, que la chaussée ne résistait pas au poids des engins de chantier et qu'elle se dégradait fortement. Il a alors fallu trouver des solutions pour y remédier sans solliciter une demande de crédit complémentaire. Les ingénieurs responsables du projet ont travaillé à la recherche d'une solution et, profitant des opportunités apparues lors de la réalisation, ont proposé à la Municipalité de tenter la réfection complète de la chaussée sans dépasser le budget alloué.

La Municipalité leur ayant accordé sa confiance, ils ont pu, avec la participation de l'entreprise, améliorer fortement leur projet, et donner à la rue un aspect neuf. La bonne collaboration avec la police municipale a également permis de proposer une nouvelle répartition des places de parc en alternance, de manière à contenir la vitesse des véhicules à moindres frais, évitant les ralentisseurs. C'est donc aujourd'hui une rue nouvelle que les habitants découvrent avec plaisir, et qu'ils auront tout loisir d'apprécier prochainement sur toute sa longueur. La pose du tapis bitumineux définitif interviendra après un délai d'un an ou deux et mettra une dernière touche à un chantier mené à la satisfaction de tous.

Service des Energies

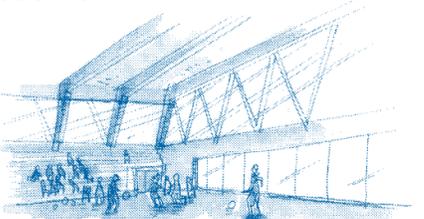


Centre sportif aux Isles



Après avoir déjà fait l'objet d'un article dans le journal communal en avril dernier, le projet d'urbanisation du quartier des Isles se poursuit avec le centre sportif dont le chantier commence en ce début d'automne.

- Un pavillon parascolaire avec cantine pour 600 repas, cuisine professionnelle de production et garderie d'enfants de 50 places
- Les aménagements extérieurs comportant un jardin pour la garderie d'enfants, un parking arborisé et une place commune pour les deux nouveaux bâtiments

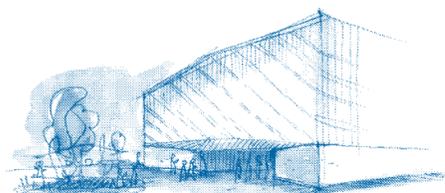


Ce site en pleine transformation voit aujourd'hui l'achèvement de la partie habitation avec une réalisation complète des bâtiments prévue dans le plan de quartier. Du point de vue des équipements publics, et en particulier le centre sportif, ce dernier sera achevé d'ici la fin de l'année 2011.

En parallèle, le projet de voirie (avenue des Trois-Lacs entre la rue de Graveline et la rue Roger de Guimps) est en cours d'élaboration. Ainsi reste encore à concrétiser la dernière partie de ce quartier avec la zone d'activité qui prévoit d'accueillir environ 150 emplois (secteur secondaire selon la définition de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail OFIAMT).

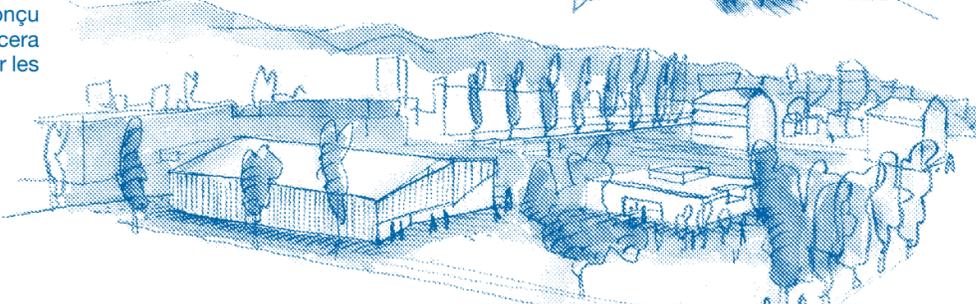
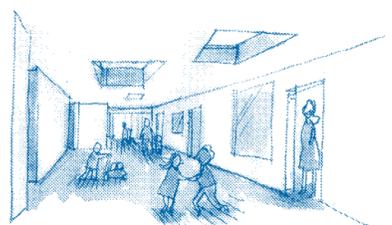
Pour rappel, il s'agit de réaliser deux bâtiments avec aménagements extérieurs soit:

- Une halle de gymnastique triple avec gradins fixes de 1000 places



Le pôle sportif pourrait également se développer plus au sud-ouest en direction de la plaine de l'Orbe, les terrains loués par la ville à des agriculteurs étant réservés pour l'extension du centre sportif avec plus de 30'000 m² affectés en zone de terrains de sport (plan partiel d'affectation « rue de Graveline »).

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments



Projet de Ville nouvelle « Gare-Lac »

Le secteur Gare-Lac couvre près de 90 ha, soit 1/10 du territoire communal, compris entre voies CFF et lac, avec comme limites la Thièle au nord-ouest et le chemin des Grèves de Clendy au sud-est.



Le chemin de fer a ensuite coupé la cité médiévale du lac, tandis que la construction des ateliers CFF a amorcé l'industrialisation progressive du secteur. En 1902 déjà, le développement rapide de Gare-Lac a incité les autorités à prévoir l'aménagement des rives pour l'agrément, dans le cadre du concours organisé pour le « premier plan d'extension » de la ville.

Fin du XX^e siècle, la déprise industrielle s'est largement installée, emportant Hermès Precisa International, Leclancher, Vaucher, les arsenaux, les abattoirs, Arkina, etc... Simultanément, de vastes zones de nature se sont développées sur les terres émergentes suite à la correction des eaux. Aujourd'hui, la position stratégique du site et ses disponibilités foncières offrent tout à la fois une capacité résidentielle en plein centre de l'agglomération, un potentiel pour accueillir des activités nouvelles et une occasion de concevoir un espace public exemplaire, « carte de visite » du développement durable à Yverdon-les-Bains.

Ce territoire, composé en grande partie d'anciennes industries, constitue une réserve foncière idéalement située proche de la gare. Sa situation face au lac en fait également un site unique en Suisse, où nouveaux quartiers et qualité de vie peuvent se conjuguer de manière idéale.

Ce formidable potentiel a été révélé en 2007 par un concours d'urbanisme organisé par la Municipalité. Avec le Parc des Rives du Lac, inauguré la même année, la première étape pour la conquête par Yverdon-les-Bains de ses rives a donc commencé. Cette vision est toutefois relativement récente, puisque, historiquement, le territoire entre la gare et le lac a longtemps été l'arrière de la ville. En effet, la première correction des eaux du Jura (1868-1891) a fait émerger 130 ha de terres nouvelles, en abaissant de 2.3 m le niveau moyen du lac.



Le concept issu du concours est désormais concrétisé dans un plan directeur localisé, qui sera proposé au Conseil communal en 2011. Ce plan prévoit la création d'une Ville nouvelle sur environ 23 ha entre les voies CFF et l'avenue des Sports, pour plus de 3'000 habitants et 1'500 emplois. L'objectif global du projet est à la fois d'étendre le centre de gravité de la ville vers le lac, d'atténuer la fracture physique des voies CFF et d'articuler la ville avec le lac en préservant une vaste parc destiné à la nature et aux loisirs: valoriser un centre urbain vivant, de Pestalozzi aux rives du lac.

l'organisation nécessaires à l'apparition de nouvelles vocations: habitat de qualité, activités de service, commerces, transports collectifs, équipements sociaux et culturels, etc... L'espace public constitue l'épine dorsale de ce développement par étapes, car il devra assurer une certaine homogénéité dans la qualité d'un ensemble forcément hétérogène. L'accent est donc mis sur la valorisation de l'espace public associée à une densité urbaine forte. La nature n'est pas en reste, car la Municipalité souhaite améliorer encore les espaces de loisirs côté lac de l'avenue des Sports et ménager nombre de parcs dans les nouveaux quartiers. La mobilité douce profitera également de promenades arborées d'un seul tenant entre Clendy et Cygnes, via une passerelle sur la Thièle, entre Clendy et Place d'Armes le long des voies CFF et entre Place d'Armes et lac le long du Canal Oriental.

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Concours FirstLegoLeague / CPNV Yverdon-les-Bains

Voici à nouveau au CPNV à Yverdon-les-Bains le concours FirstLegoLeague. Ce concours permet à des enfants de 10 à 16 ans d'exercer leurs talents de programmation de robots et de construction Lego sur une table.

Vingt équipes sont inscrites pour participer à ce concours qui aura lieu le samedi 20 novembre, journée portes ouvertes au CPNV.

Il s'agit également de conduire une authentique démarche d'ingénierie.

Le 21 novembre: Finale suisse du concours FLL. Vous travaillez dans le domaine médical et promouvoir la technique vous intéresse? Ecrivez-nous et vous pourrez peut-être participer à ce concours et passer devant notre jury.

Les participants doivent par équipe:

- cerner un problème lié au sujet du concours
- s'appuyer sur des experts pour faire avancer leurs connaissances du domaine
- proposer une solution originale au problème étudié
- faire connaître autour d'eux leurs démarches et leur solution

Contact: J-F Pochon
CPNV
Rue Roger de Guimps 41
1401 Yverdon-les-Bains



Le sujet de cette année est «Body Forward», autrement dit, toute manière de réparer ou d'améliorer le corps humain.

20^e vendange des vignes communales à Champagne

20^e vendange souscription spéciale pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Chasselas Bonvillars 2009, blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre commune, avec label Terravin, Vinatura

- [] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 45.-/carton
- [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 60.-/carton

Oeil-de-Perdrix 2009, rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

- [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 78.-/carton

Pinot Noir 2009, rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre commune, avec label Vinatura

- [] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 45.-/carton
- [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 60.-/carton

Les Polognes, rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

Millésime 2008: quantité très limitées, attribuée selon entrée des commandes

- Millésime 2009**:
- [] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 75.-/carton
 - [] Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 75.-/carton

Rabais spécial pour les 20^{es} vendanges:

- 10 % sur les prix ci-dessus
- Conditions spéciales «20^e vendange»/Commandes retirées au STE et paiement comptant**: rabais additionnel de 5 %
- Commandes livrées à domicile (par Poste-it à Yverdon uniquement) et contre facture, net à 30 jours**
- Participation aux frais de livraison: 1 – 3 cartons: fr. 3.00/ par livraison
- Dès 3 cartons: gratuit

Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les commandes sont à retourner au Service des Travaux et de l'Environnement, Rue de l'Ancien Stand 4, 1400 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60, par e-mail à: hga@ybl.ch, ou par internet: www.yverdon-les-bains.ch

Nom/Prénom	
Rue	
Lieu	
N° Tél.	
Date	Signature

Au début de l'année 1991, la Ville d'Yverdon-les-Bains a acquis un vignoble de 8'694 m2 au lieu dit «les Polognes» sur le territoire de la commune de Champagne afin d'y élever la vigne pour son vin d'honneur communal.

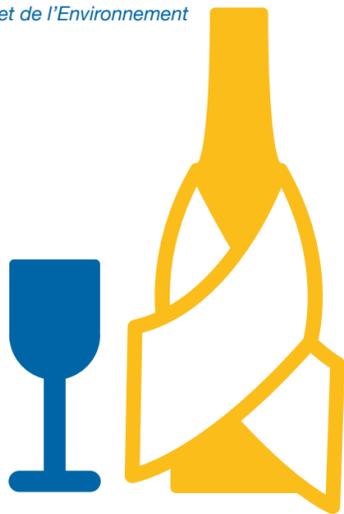


Avec l'acquisition du vignoble, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est aussi décidée de faire partie de la société coopérative «Cave des viticulteurs de Bonvillars» qui vinifie le moût provenant du vignoble communal. Grâce à leur savoir-faire, notre vin reçoit régulièrement des distinctions et est apprécié par un large public. En collaboration étroite entre le vigneron-tâcheron et la cave, d'autres vins ont été élaborés comme p.ex. un vin rosé «Ceil-de-Perdrix» ou un assemblage de rouge Pinot Noir – Gamaret. Depuis 6 années, la commune produit également du moût pour diversifier la mise en valeur de sa vigne. Profitez des belles journées d'automne pour visiter le parchet qui est clairement identifié par 4 bornes signalétiques.

Service des Travaux et de l'Environnement

Lors de l'achat du vignoble, trois cépages, Chasselas, Pinot Noir et Gamay étaient cultivés; ce dernier cépage a été remplacé progressivement par du Chasselas ou du Pinot Noir et une installation goutte-à-goutte a été mise en place afin de permettre une irrigation parcimonieuse et ciblée des plantes. Depuis le début, notre vigneron-tâcheron, Monsieur Ronald Dagon de Champagne, s'occupe du vignoble communal et le cultive selon les prescriptions écologiques de Vinatura. Son travail remarquable et sa recherche pour obtenir une récolte de qualité peuvent se lire dans les moyennes des degrés Oechsle du

Pinot Noir obtenus lors des vendanges puisqu'ils passent de 80.7° pour la période 1991 – 1995 à 93.5° pour la période de 2005 – 2009.



Le Conseil communal, c'est quoi?

Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il constitue ce qu'on appelle le pouvoir législatif.

Le Conseil communal, c'est qui?

Le Conseil communal est composé de 100 membres élus pour 5 ans par les citoyens. Les prochaines élections auront lieu le 13 mars 2011. L'élection a lieu selon le système de la représentation proportionnelle.

Actuellement à Yverdon-les-Bains, les 100 sièges du Conseil sont répartis entre 6 groupes politiques: le Parti Solidarité & Ecologie (5), le Parti socialiste yverdonnois (31), le Parti des Verts (13), le récent PLRY (Parti libéral radical yverdonnois) résultat d'une fusion entre les feux Partis libéral et radical (33), le Parti UDF (Union Démocratique Fédérale) (6), le Parti UDC (Union Démocratique du Centre) (9) et 3 indépendants.

Toute personne ayant le droit de vote communal est éligible au Conseil communal.

Quelles fonctions a le Conseil communal?

Dans une liste non exhaustive, le Conseil communal adopte l'arrêté d'imposition et le budget; autorise les dépenses extraordinaires et les emprunts; édicte les règlements; se prononce sur les collaborations intercommunales et décide des projets d'acquisition et d'aliénation d'immeubles. Il est aussi chargé du contrôle de la gestion communale. Il peut, par voie de motion, obliger la Municipalité à lui présenter une étude ou un projet.

Toute proposition écrite de la Municipalité, ce qu'on appelle un préavis, est nécessairement renvoyée à l'examen d'une commission. Après examen, un rapport est rédigé à l'intention des membres du Conseil communal. Ce document servira de base au débat en séance plénière du Conseil communal qui, par vote, acceptera ou non la proposition de la Municipalité.

Une commission, qu'est-ce que c'est?

Les commissions sont composées d'au moins un membre par groupe politique siégeant au Conseil. Il existe deux sortes de commissions:

Les commissions ad hoc

Sont appelées ad hoc les commissions nommées par le Bureau du Conseil communal pour l'étude d'un seul objet, par exemple pour étudier un préavis, un rapport, ou la prise en considération d'une motion ou d'un postulat.

Les commissions permanentes

Contrairement aux commissions ad hoc, les commissions permanentes sont élues pour la durée de la législature. Elles sont chargées par le Conseil communal d'une tâche déterminée. Ses membres sont élus ad personam par ce dernier.

Il en existe cinq:

Une Commission de gestion, une Commission des finances, une Commission des affaires immobilières, une Commission de recours et une Commission des pétitions.

Le Conseil communal s'organise comment?

Chaque année, pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante, le Conseil communal nomme: un-e Président-e, un premier et un second vice-président, deux scrutateurs et deux suppléants. Ces personnes composent ce qu'on appelle le Bureau du Conseil communal. Celui-ci est assisté de deux secrétaires et deux huissières nommées par le Conseil communal pour la durée de la législature.

Le Bureau du Conseil communal:

Le Bureau, par l'intermédiaire de son Président, est chargé du contrôle de la rédaction du procès-verbal et de la tenue des archives en bon ordre. Ce Bureau se réunit 10 jours avant la séance du Conseil communal pour décider, entre autres, de l'ordre du jour de la prochaine séance, convoquer le Conseil par écrit, et traiter de la correspondance.

Le Bureau électoral:

Le Bureau du Conseil communal compose aussi ce qu'on appelle le Bureau électoral. Celui-ci est responsable du bon déroulement des dépouillements des votations et élections de la Ville.

Le Conseil communal, c'est quand?

Le Conseil communal se réunit selon un calendrier de séances prédéfini par le Bureau onze fois par année. A Yverdon-les-Bains, le Conseil communal se réunit en principe le premier jeudi de chaque mois.

La séance débute à 20h. Elle a lieu si le quorum est atteint, c'est-à-dire si les membres présents forment la majorité absolue du nombre total de ses membres. Elle est publique, et aussi retransmise à la télévision sur le canal 66 de cablecom, fréquence 831.25 MHz et sur internet: www.yverdon-les-bains.ch/Autorités politiques/ Conseil communal/vidéo.

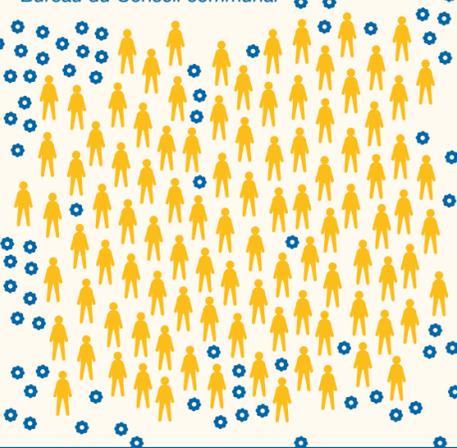
Le Conseil communal, c'est où?

En principe, le Conseil communal se réunit dans la salle des débats de l'Hôtel de ville. De temps en temps, il se réunit dans un autre lieu proposé par le Bureau. Ainsi, par trois fois, il s'est réuni sur la place Pestalozzi pour la 1^{ère} séance du mois de juin et une fois au Théâtre du petit Globe.

Contact:

Secrétariat du Conseil communal, Hôtel de Ville, Place Pestalozzi 2, 1400 Yverdon-les-Bains conseil.communal@yverdon-les-bains.ch Tél. 024 423 60 60 - 61

Bureau du Conseil communal



Terre Ferme: déjà deux ans de livraisons!

C'est sur l'impulsion de l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains et grâce à un groupe de consommateurs très motivés que Terre Ferme, association pour l'agriculture contractuelle de proximité a vu le jour en janvier 2009.

Terre Ferme a pour but de distribuer directement aux consommateurs de la région yverdonnoise des produits de saison et de qualité, issus d'une production locale et en rétribuant équitablement les producteurs. Elle promeut le rapprochement entre consommateurs et producteurs, entre ville et campagne ainsi que le développement durable au moyen de rencontres sur les exploitations, lors de petits marchés ou via des informations données par courriel, sur le site internet ou directement dans les paniers. L'association regroupe actuellement neuf familles de producteurs et compte environ 160 membres qui bénéficient de paniers de légumes et/ou de fruits et/ou de produits transformés (dits de conservation). Les consommateurs, qui s'engagent pour

une année et paient d'avance leurs paniers, reçoivent au fil des saisons des légumes et des fruits connus ou méconnus, pas toujours calibrés, mais goûteux et de qualité irréprochable.

Terre Ferme propose 3 abonnements annuels différents à prendre séparément ou ensemble:

- un panier hebdomadaire de légumes frais biologiques (pour 2 personnes à Fr.22.- ou pour 4 personnes à Fr.34.-)
- un panier mensuel de fruits de culture conventionnelle (à Fr.21.-/panier)
- un panier mensuel de produits de conservation de culture conventionnelle (avec produits transformés et pommes de terre) qui s'élèvera en 2011 et sera au prix de Fr.28.- environ.

Les renseignements et inscriptions pour 2011 peuvent se faire dès maintenant par courriel à info@terreferme.ch ou par téléphone les lundis et jeudis soir dès 18h30 au 079 869 38 22

Plus d'information: www.terreferme.ch

Agenda 21

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

à la HEIG-VD du 22 au 26 novembre 2010

De nombreuses animations gratuites et pour tous sur le thème « RÉUTILISER AU LIEU DE JETER » le 25 novembre dès 17h00

Informations: www.ewwr.eu

EXPOSITION ET CONFÉRENCES
CONCERT AVEC DES INSTRUMENTS RÉALISÉS À PARTIR DE DÉCHETS
PROJECTION SUR GRAND ÉCRAN

HOME de Yann Arthus-Bertrand et Le Syndrome du Titanic de Nicolas Hulot

La sonorisation des conférences sera entièrement écologique grâce au Solar Sound System.

heig-vd
Route de Cheseaux 1 - Yverdon-les-Bains

Elections et votations

L'année 2011 verra le renouvellement de l'ensemble des autorités des différentes communes du canton de Vaud, pour une nouvelle législature de cinq ans, 2011-2016.

Pour ce qui concerne notre ville, il s'agit pour plus de 18'700 électrices et électeurs yverdonnois, de nationalités suisse et étrangère, de désigner les 7 membres de la Municipalité (Exécutif communal), et parmi eux, le ou la syndic-que; ainsi que les 100 membres du Conseil communal (Législatif communal).

Le prochain scrutin de mars 2011 aura cela de particulier qu'il verra la concrétisation de la fusion avec la commune voisine de Gressy, composée de 155 habitants et d'environ 90 électrices et électeurs. Ce sont donc bien les autorités de la nouvelle commune

élargie d'Yverdon-les-Bains qui seront désignées par un seul arrondissement électoral (composée des électrices et électeurs des deux communes). Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la Municipalité est désignée selon un système de scrutin majoritaire, tandis que le Législatif est élu à la proportionnelle.

Rappelons également que parmi les responsabilités du Conseil communal, nous trouvons de manière globale, le contrôle de l'action de la Municipalité et la détermination des ressources mises à disposition pour permettre la réalisation des projets.

Quant à la Municipalité, il lui appartient, en fonction d'orientations générales du développement de la ville, de procurer à la population, grâce aux services de l'administration, bien-être et sécurité, dans un ensemble de domaines, allant de la four-niture d'énergies à la protection des biens et des personnes, en passant notamment, par l'entretien du domaine public et la mise en place d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles.

Afin de vous informer plus amplement sur les prochaines élections communales de mars 2011, vous êtes invité-e-s à une séance d'information qui aura lieu le mardi 23 novembre prochain, à 20h, à l'Aula Magna (Château d'Yverdon-les-Bains). Merci d'inscrire cette date dans vos agendas.

Le Secrétariat général



Apiculture urbaine à Yverdon-les-Bains

Après 6 ans d'expériences positives de pratique de l'apiculture urbaine dans le cadre de l'établissement Léon Michaud, la Municipalité a accepté la proposition d'un apiculteur d'Yverdon-les-Bains, M. Jonathan Conti, en installant des ruches sur les toits du Théâtre Benno Besson.

Les toits des villes, de par leur position dominante, sont des lieux très propices à la pratique de l'apiculture, offrant aux abeilles un endroit favorable, sécurisé et partiellement protégé des diverses pollutions considérées comme l'une des causes probables de la disparition massive des abeilles, pourtant essentielles à la survie de l'homme. En un tel emplacement, les abeilles bénéficieront d'un environnement particulièrement approprié au butinage grâce à la diversité florale et donc nectarifère qui jouxte le théâtre. De plus, la présence de ruches en ville permet une évolution remarquable de la biodiversité florale ainsi que la survie de nombreuses espèces urbaines menacées.

Paradoxalement, les abeilles sont plus tranquilles ainsi que plus productives en ville qu'à la campagne. On remarque, à ce propos, une production de miel «urbain» jusqu'à cinq fois supérieure en quantité à celle des abeilles campagnardes et l'on ne s'étonne plus de voir être primés des miels urbains lors de dégustations nationales. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence des pesticides qui déciment les colonies en campagne, ainsi que par une diversité incroyable de plantes nectarifères que l'on trouve en ville.

Contrairement à une idée largement répandue, une pratique urbaine de l'apiculture n'est pas un danger pour les riverains, comme le prouvent les célèbres ruches situées sur le toit de l'Opéra Garnier à Paris, celles du Jardin Georges Brassens au cœur de Paris, celles dans les jardins publics de la Maison Blanche à Washington ou, plus proche de nous, le rucher pédagogique de l'établissement secondaire Léon-Michaud, à Yverdon-les-Bains. Effectivement établi à quelques mètres seulement d'un chemin de passage fréquenté, ainsi que d'une cour de récréation bondée, on ne déplore pour l'instant (après six ans d'activité) aucune piqûre, ni incident de quelque sorte que se soit. Ce rucher ne cesse de fasciner et d'enchanter les passants.

La peur de l'abeille est le fruit d'un amalgame malheureux avec sa cousine hyménoptère: la guêpe. Contrairement à la *Vespa vulgaris* (guêpe commune), carnivore et parfois agressive envers l'homme dans sa recherche de nourriture carnée, l'*Apis mellifera* (abeille mellifère), nectarivore se contente de butiner paisiblement et ne pique qu'en cas de situation où l'insecte se trouve «prisonnier».

Venez rencontrer cet apiculteur des temps modernes lors d'une conférence organisée à la Bibliothèque publique, le jeudi 21 octobre 2010, à 18h30.

Contact:
M. Jonathan Conti
apiculteur
079 454 70 67

La bourse de Bruxelles

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec les Villes de Neuchâtel, Bienne, la République et Canton du Jura et le Conseil du Jura bernois, met au concours la bourse de Bruxelles.

La Ville d'Yverdon-les-Bains a participé à la création de la Bourse de Bruxelles. Dans ce cadre, elle mettra à disposition d'un ou d'une artiste yverdonnois(e), (Beaux Arts, Musique, Danse & Littérature) un atelier à Bruxelles, ainsi qu'une bourse, durant la période du 1^{er} mars au 31 août 2012.

Les artistes intéressés par cette offre pour un séjour de 3 ou 6 mois, sont priés de faire parvenir un dossier comprenant:

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un projet de travail/objectifs

Les dossiers devront parvenir à la Ville d'Yverdon-les-Bains jusqu'au 14 février 2011 à l'adresse suivante: Affaires Culturelles/«Bourse de Bruxelles» CP 1331/1400 Yverdon-les-Bains.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Affaires Culturelles, Bernadette Pilloud au 024 423 63 81

Yverdon-les-Bains

750 ANS

www.yverdon-les-bains.ch

Réservation spectacles: 024 423 65 84

septembre

- 1er septembre** «25 ans de la Ludothèque l'Escargot». La Ludothèque invite Gargot de Joc, troupe catalane. Une activité autour de multiples jeux. Goûter offert à tous les participants. 14h à 17h30
Ouvert à tous Place Pestalozzi
- 11 septembre** Kiosque à Musiques - RSR La Première. Musiques populaires d'ici et d'ailleurs. 11h à 12h30
Entrée libre La Marive
- 14 au 18 septembre** «Le Baladin du Monde occidental» de John Millington Synge (Irlande 1907). Cette pièce célèbre la poésie, l'originalité, la démesure des habitants du nord-ouest de l'Irlande 20h30
Fr.28.-, Fr.22.- AVS, Fr.17.- étudiants, apprentis Théâtre du Petit Globe
Conditions différentes dans le cadre de l'abonnement du Théâtre Benno Besson

octobre

- 9, 10, 15, 16 octobre** Opéra «Cavalleria Rusticana», de Mascagni, interprété par l'ensemble vocal Horizons avec la participation de solistes professionnels et de l'orchestre St-Pierre Fusterie de Genève. 20h. Dimanche 17h.
Spectacle Fr.35.- et Fr.45.- / Spectacle + Repas Fr.75 et Fr.85.- (Réservations 024 423 65 84) La Marive
- 15, 16, 17 octobre** «Festival d'Ailleurs». Festival de Science-fiction organisé par l'Association des Amis de la Maison d'Ailleurs.
Fr.12.- Entrée adultes, Fr.5.- jusqu'à 15 ans révolus / Fr.10.- AVS, chômeurs et membres AMDA
Abonnement 3 jours: Fr.100.- Théâtre Benno Besson
- 28, 29 octobre** Mozart «Messe en do mineur» et Beethoven «Fantaisie pour chœur»,
Un événement présenté par la Banque Piguet. 20h30
Fr.15.- Les bénéfices seront intégralement reversés à une Fondation et/ou Association d'entraide de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Le Temple

novembre

- 12 novembre** Depuis les «Psaumes» jusqu'à «L'Hymne du monde». L'histoire du christianisme à Yverdon-les-Bains du chant grégorien à une création d'aujourd'hui. 20h15.
Entrée libre Le Temple
- 26 novembre** Messe en ré d'Anton Dvorak et 2 cantates de J.-S. Bach, interprétées par le Chœur A Cappella et accompagnées à l'orgue par Monsieur Guilhem Lavignotte. 20h
Fr.15.- Le Temple
- 28 novembre** «Course de l'Avent 2010», Course à pied
Sur inscription 021 806 25 49 En ville

décembre

- 31 décembre 2010** Célébration de clôture des festivités du 750^e
Apéritif offert à la population Place Pestalozzi

RAIFFEISEN

BANQUE PIGUET & CIE SA

FONDATION CEPY

BCV

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps